

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

# **NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE**

### **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE SAINT MENET ET DE MAZARGUES À MARSEILLE**

La gestion des deux aires existantes sur le territoire de la ville de Marseille, sises à Saint-Menet et à Mazargues, a été transférée avec un contrat de Délégation de Service Public (DSP) attribué à la société « Vago » en 2013 par la ville de Marseille alors compétente et qui se termine le 31 mars 2019.

Conformément à l'article 8 de la convention de DSP, le délégataire a fourni en février 2019 son rapport annuel, lequel comporte un volet activité et un volet comptable avec le compte d'exploitation de l'année concernée.

La comparaison avec l'année 2017 reste complexe puisque l'aire de saint Menet a fait l'objet d'une fermeture du 15 février 2017 au 16 avril 2018 compte tenu de l'état dégradé de l'équipement suite à des incivilités récurrentes et des travaux d'urgence à réaliser. Globalement les dépenses 2018 sont en rapport avec 2016 ; Néanmoins le site de saint Menet a fait l'objet en 2018 d'un fort taux de remplissage, de plus de 90%, sur les mois d'ouvertures restants.

Dans le domaine de la gestion sociale, les actions mises en œuvre sur le site de saint Menet sont notamment les suivantes :

Accueil et suivi des familles ; Santé et prévention ; Scolarisation et soutien scolaire ; Animation et accès à la culture :

Globalement et malgré l'état du site de saint Menet, les voyageurs sont satisfaits d'avoir le maintien en activité de cette aire d'accueil et font part de leur souhait d'avoir un équipement leur permettant de se sédentariser.

En perspective, la DSP s'achevant fin mars 2019, il sera nécessaire de remettre l'équipement à niveau afin qu'elle puisse intégrer la nouvelle DSP Métropolitaine.

Il est pris acte des Rapports d'Activités annuels pour l'exercice 2018 de la Délégation de Service Public inhérente à l'animation et la gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage de saint Menet – 13011 Marseille et de Mazargues 13009 Marseille,

## SYNTHESE

### CCSPL du novembre 2019

**Objet du rapport : ■ Présentation du rapport annuel 2018 du délégataire de Service Public pour la gestion des Aires d'Accueil des gens du voyage de Saint Menet et de Mazargues à Marseille**

#### 1- Convention de DSP :

\* présentation synthétique de l'objet de la convention

Délégataire : VAGO

Gestion technique et sociale, des Aires d'Accueil Permanentes pour les Gens du Voyage, de saint Menet et Mazargues, 13011 et 13009 Marseille.

\* date de notification : 24 Janvier par la Ville de Marseille

\* durée : 6 ans + 1 mois

\*échéance : 31 mars 2019

\* brève présentation synthétique des avenants conclus :

Avenant n°1, délibéré le 17 mars 2016, en vue de se subsister à la commune de Marseille et d'intégrer un article sur les Travaux de grosses réparations d'urgence.

\* capacité des aires :

- L'Aire de saint Menet comprend 24 emplacements « famille » correspondant à 48 places « caravane » au sens du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage
- L'Aire de Mazargues comprend 40 places « caravane » avec une population sédentarisée.

#### 2 - Principaux financements :

Budget Global Aires d'Accueil 228 834,83 € TTC :

Compte d'Exploitation	2016 Total 2 aires	2017 Total 2 aires	2018 Total 2 aires
<b>total dépenses</b>	<b>218 463,92</b>	<b>332 184,52</b>	<b>226 548,21</b>
<b>Recettes</b>			
<i>loc emplacement</i>	33 773,74	26 038,17	31 709,54
<i>prépaiement Fluides</i>	8 846,05	1 865,27	12 782,47
<i>avenant travaux</i>	0,00	88 874,56	0,00

<i>sub div</i>	<b>2 509,84</b>	<b>2 794,43</b>	<b>2 200,01</b>
<i>ALT 2</i>	<b>67 729,20</b>	<b>7 616,25</b>	<b>45 805,10</b>
<i>Part métropole</i>	<b>135 187,96</b>	<b>136 203,90</b>	<b>136 337,71</b>
<b><u>total recettes</u></b>	<b>248 046,79</b>	<b>263 392,58</b>	<b>228 834,83</b>
<b><u>résultat</u></b>	<b>29 582,87</b>	<b>-68 791,94</b>	<b>2 286,62</b>

La part Métropolitaine, conforme aux dispositions de la DSP, représente 59% du Budget 2018.

### **3 - Principaux faits marquants de 2018 :**

L'année 2018 a vu la réouverture de l'aire de Saint Menet suite à sa fermeture l'année précédente pour travaux d'urgence avec un taux de fréquentation mensuel sensiblement voisin de l'année 2016.

Des incivilités persistantes sont à noter sur l'Aire de saint Menet notamment avec 2 cambriolages du bâtiment durant l'année.

#### bilan d'occupation

- \* saint Menet : 67% moyenne annuelle
- \* Mazargues : 100% moyenne annuelle

- Évolutions juridiques : aucun avenant conclu en 2018

- Évolutions économiques :

Globalement les dépenses 2018 sont en rapport avec 2016. La légère diminution des recettes s'explique principalement par une reprise des activités le 16 avril 2018 et donc une baisse au prorata des recettes issus de la location des emplacements et l'allocation aux logements temporaires. Néanmoins le site de saint Menet a fait l'objet en 2018 d'un fort taux de remplissage, de plus de 90%, sur les mois d'ouvertures restants permettant un léger bénéfice d'un montant de 2.286,62 €.

### **4 - Projections et évolutions à venir pour 2019 :**

En perspective, la DSP s'est achevé fin mars 2019 et il sera nécessaire de remettre l'équipement à niveau afin qu'elle puisse intégrer la nouvelle DSP Métropolitaine.



# BILAN D'ACTIVITE 2018

## Aire d'accueil des gens du voyages Marseille-Saint Menet



# SOMMAIRE

- Introduction
- L'organisation de l'aire
- Le quotidien sur l'aire
- Les statistiques de fréquentation
- Bilan chiffré
- Conclusion

# INTRODUCTION

Une aire d'accueil a été mise à disposition des gens du voyage par la ville de MARSEILLE :

Aire de Saint Menet chemin du Mouton 13011 Marseille.

La ville de Marseille a confié, par délégation de service public, à la société VAGO la gestion de ces aires depuis le 1er mars 2013.

Le présent document a pour objet de dresser un bilan global de l'activité de ce terrain pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Nous commencerons par détailler l'organisation de l'aires d'accueil, puis, nous expliquerons comment s'est déroulée notre mission de gestion sur le terrain en 2018.

# L'AIRE D'ACCUEIL DE SAINT MENET



# L'ORGANISATION SUR L'AIRE DE SAINT MENET

- ▶ L'aire d'accueil des Gens du Voyage de Saint Menet est composée de 24 emplacements pour 48 places caravanes.
- ▶ Chaque emplacement de 150 m<sup>2</sup> est équipé d'un bloc sanitaire individuel, WC et douches séparés, d'une alimentation électrique, d'une alimentation en eau potable et de l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Les modules sanitaires sont réunis par deux dans un bloc commun à deux emplacements qui abrite également un local technique alimentant les deux emplacements en énergie et en fluides.
- ▶ Chaque emplacement est relié au réseau des eaux usées qui s'écoulent dans le réseau public.

# L'ORGANISATION DE L'AIRE DE SAINT MENET (suite)

- ▶ Le sol de l'aire d'accueil est recouvert d'enrobé.
- ▶ Les emplacements, dont le sol est en béton, sont délimités par traçage et séparés deux par deux par une zone recouverte de graviers.
- ▶ L'arrière des emplacements est équipé d'un étendage planté sur un large espace enherbé.
- ▶ Le site est ceinturé par une clôture en grillage.
- ▶ Un accès réservé aux services de secours a été aménagé à l'extrémité Nord du site.

# L'ORGANISATION DE L'AIRE DE SAINT MENET (suite)

- ▶ L'aire dispose d'un bâtiment administratif de trois niveaux. Il se compose :
- ▶ Au sous-sol, de deux salles d'animations sociales, d'un local technique abritant le TGBT, des comptages eau et électricité des emplacements.
- ▶ Au premier niveau, d'un hall pour l'accueil des usagers, du bureau du gestionnaire, d'un espace pour les agents de gestion, d'une salle de réunion, d'un sanitaire et d'un local atelier permettant le remisage des produits d'entretien, de l'outillage et du matériel.
- ▶ Au second niveau d'un local administratif occupé par le Centre de Culture Ouvrière, CCO, qui a signé une convention d'occupation avec Vago.

# L'ORGANISATION DE L'AIRE DE SAINT MENET (suite)

- ✓ La tarification en vigueur en 2018 pour l'AAGV est :
  - Dépôt de garantie (caution) 60 €/emplacement
  - Redevance d'occupation (séjour) 2 €/jour/emplacement
  - Eau potable 3,00 €/m<sup>3</sup>
  - Electricité 0,085 €/kwh
- ✓ Un tarif des dégradations éventuelles a été établi. Il est affiché à l'entrée du local d'accueil ainsi que le règlement intérieur et les informations générales.

# L'ORGANISATION DE L'AIRE DE SAINT MENET (suite)

- ▶ La durée de stationnement annuelle est limitée à 2 mois maximum. Elle pourra cependant être prolongée jusqu'à 6 mois par dérogation exceptionnelle sous réserve de présentation d'un certificat de scolarité.
- ▶ Horaire d'ouverture du bureau d'accueil :
  - Du lundi au vendredi (hors jour férié) 8h-12h et 14h-17h.
  - Le samedi (hors jour férié) 9h-12h
- ▶ En dehors des heures d'accueil, il y a en permanence un agent d'astreinte. Le numéro de téléphone ci-après répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an 09 69 39 41 43.

# LES RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITE

- ▶ L'équipe d'exploitation VAGO travaille en étroite collaboration avec les techniciens de la métropole Aix Marseille Provence qui mettent en œuvre, chaque fois que nécessaire, les moyens utiles à l'exercice de notre mission.
- ▶ Pour une meilleure communication entre la CCVG et VAGO, le site internet [www.vagogestion.fr](http://www.vagogestion.fr) permet aux agents de produire «en temps réel» un certain nombre de documents :
  - Fiches de liaison.
  - Fiches d'interventions exceptionnelles.
  - Rapports d'activité et d'occupation.
  - Rapports hebdomadaires et mensuels.

# LE QUOTIDIEN SUR L'AIRE DE SAINT MENET



# LES RELATIONS AVEC LES VOYAGEURS DE L'AIRE DE SAINT MENET

Au mois de février 2017 l'aire a été fermée afin d'effectuer des travaux de remise en état, elle a été réouverte au mois d'avril 2018.

# BILAN D'OCCUPATION

taux d'occupation	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	moyenne
<b>Aire de St Menet</b>	0%	0%	0%	80%	94%	90%	93%	96%	94%	85%	95%	81%	<b>67%</b>

# STATISTIQUES DE FREQUENTATION

Durée des Séjours	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	total
< à 1 mois				45	4	9	4		3	14	7	8	94
1 à 3 mois					21	21	6	9	4	1	12	8	82
3 à 6 mois							14	14	19	6	4	3	60
6 à 9 mois										7	7	7	21
9 à 12 mois													
> à 12 mois													

Durée des Séjours	< à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	> à 12 mois
Aire de St Menet	36%	32%	23%	9%	0%	0%

# STATISTIQUES DE FREQUENTATION

Etat Civil	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	TOTAL
hommes	0	0	0	21	13	12	10	10	10	13	17	16	122
femmes	0	0	0	24	12	18	14	13	16	15	13	10	135
enfants	0	0	0	42	33	33	33	33	33	33	33	33	306
<b>Total</b>	0	0	0	87	58	63	57	56	59	61	63	59	563

État Civil	Aire de Saint Menet
hommes	43%
femmes	30%
enfants	27%

# STATISTIQUES DE FREQUENTATION

AGES	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	TOTAL
0-17 ans	0	0	0	42	33	33	33	33	33	33	33	33	306
18-24 ans	0	0	0	3	3	4	5	5	6	7	6	3	42
25-39 ans	0	0	0	9	11	11	11	10	10	13	12	12	99
40-65 ans	0	0	0	9	7	20	5	5	10	6	6	8	76
Plus de 65 ans	0	0	0	10	4	5	3	3	5	3	4	3	40
Total	0	0	0	73	58	73	57	56	64	62	61	59	563

AGE DES PERSONNES HÉBERGÉES	aire de Saint Menet
Moins de 18 ans	54,35%
18-24 ans	7,46%
25-39 ans	17,58%
40-65 ans	13,50%
Plus de 65 ans	7,10%
Total	100,00%

compo ménages	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	TOTAL
Isolé	0	0	0	4	4	3	2	2	2	3	2	2	24
Isolé + 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Isolé + 2	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8
Isolé + 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Isolé + 4 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Couple	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	2	10
Couple + 1	0	0	0	3	3	4	4	3	3	3	2	1	26
Couple + 2	0	0	0	4	4	4	4	3	3	3	3	2	30
Couple + 3	0	0	0	4	4	5	7	4	4	4	4	4	40
Couple + 4 et plus	0	0	0	3	3	3	2	5	5	5	4	4	34
Total	0	0	0	20	20	21	21	19	19	24	17	15	176

aire Saint Menet	
Isolé	13,64%
Isolé + 1	0,00%
Isolé + 2	4,55%
Isolé + 3	2,27%
Isolé + 4 et plus	0,00%
Couple	5,68%
Couple + 1	14,77%
Couple + 2	17,05%
Couple + 3	22,73%
Couple + 4 et plus	19,32%
Total	100,00%

# BILAN CHIFFRE

Paiement voyageurs	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18	TOTAL
Séjour	0,00	0,00	0,00	578,00	1396,00	1294,00	1380,00	2774,00	1348,00	1262,00	1374,00	1210,00	<b>12616,00€</b>
Eau	0,00	0,00	0,00	345,54	661,51	772,35	364,98	898,51	898,51	811,61	638,76	527,61	<b>5919,38€</b>
Electricité	0,00	0,00	0,00	406,31	978,10	829,86	408,87	491,96	491,96	1395,98	2454,27	2583,16	<b>10040,47 €</b>
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1329,85€</b>	<b>3035,61€</b>	<b>2896,21€</b>	<b>2153,85€</b>	<b>4164,47€</b>	<b>2738,47€</b>	<b>3469,59€</b>	<b>4467,03€</b>	<b>4320,77€</b>	<b>28575,85€</b>

## CONCLUSION

- ▶ La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint Menet s'est plutôt bien déroulée en 2018 malgré des incivilités, des actes de vandalisme, perpétrés par certains usagers indésirables.
- ▶ Deux cambriolages ont eu lieu sur l'aire (aout et décembre 2018), les bureaux ont été saccagés il y a eu vol (argent, outillage et matériels.) malgré le système d'alarme en place.
- ▶ Il est important de souligner que la réussite de la mission d'accueil de l'aire de Saint Menet dépend en grande partie de la qualité des échanges et de la collaboration entre les divers partenaires impliqués dans son fonctionnement.

**COMPTE D'EXPLOITATION 2018 Aires de MAZARGUES EYNAUD**

DEPENSES		RECETTES	
<b>AIRES D'ACCUEIL</b>		<b>PERCEPTION VOYAGEURS</b>	
<b>ACHATS</b>	<b>CHARGES H.T.</b>		
Vêtements de travail	61,05	Locations (Emplacement et droit de stationnement)	20 742,12
Carburant	839,97	Prépaiements eau et électricité	2 777,40
Petit matériel Aires d'Accueil	591,25	<b>Sous-total</b>	<b>23 519,52</b>
Fournitures Administratives	76,93		
Consommables	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>1 569,19</b>		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			
Entretien et réparations	4 154,87		
Assainissement	2 108,46		
Travaux de plomberie ou d'électricité	0,00		
Dératisation	99,16		
Entretien espaces verts	984,86		
Entretien véhicules Sinistres	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>7 347,35</b>		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>			
Frais de structure gestionnaire	0,00		
Honoraires	0,00		
Frais d'actes et de contentieux	0,00		
Frais postaux	23,50		
Télécom (communications et systèmes informatiques)	2 211,19		
Frais de déplacement du personnel	336,51		
Location Véhicule	672,03		
Assurances	1 054,27		
Divers services extérieurs	694,47		
Services Bancaires	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>4 991,97</b>		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Salaires bruts	84 074,21		
Charges sociales	26 739,44		
Médecine du travail	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>110 813,65</b>		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>SUBVENTIONS</b>	
Impôts et Taxes	0,00		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	ALT2-CAF	0,00
Amortissements	0,00	Participation de la Métropole	105 832,77
<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>	<b>Sous-total</b>	<b>105 832,77</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>124 722,16</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>129 352,29</b>
Excédent	4 630,13	<i>Déficit</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>129 352,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>129 352,29</b>

L 27.02.19

**SAS VAGO**

Impasse des Deux Crastes

Parc d'activités de Buch

332601 - TESTE DE BUCH

Tél. 05 57 72 09 02

Siret 493 414 973 00039 - APE 7022 Z

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

**COMPTE D'EXPLOITATION 2018 Aires de ST MENET**

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS	MONTANT H.T.	RECETTES	MONTANT H.T.
Vêtements de travail	452,16	Locations (Emplacement et droit de stationnement)	10 967,42
Carburant	1 863,32	Prépaiements eau et électricité	10 005,07
Petit matériel Aires d'Accueil	4 749,07	<b>Sous-total</b>	<b>20 972,49</b>
Fournitures Administratives	147,58		
Consommables	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>7 212,13</b>		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			
Entretien et réparations	9 717,56	Avenant travaux	0,00
Assainissement	2 820,76	<b>Sous-total</b>	<b>20 972,49</b>
Travaux de plomberie ou d'électricité	627,85		
Dératisation	561,92		
Entretien espaces verts	0,00		
Entretien véhicules Sinistres	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>13 728,08</b>		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>			
Frais de structure gestionnaire	0,00		
Honoraires	0,00		
Frais d'actes et de contentieux	851,61		
Frais postaux	26,09		
Télécom (communications et systèmes informatiques)	7 204,17		
Frais de déplacement du personnel	983,01		
Location Véhicule	2 590,49		
Assurances	1 409,32		
Divers services extérieurs	796,14		
Services Bancaires	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>13 860,83</b>		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Salaires bruts	50 854,87	<b>SUBVENTIONS</b>	
Charges sociales	15 332,43	ALT2-CAF 2018 AVEC REGUL	45 805,10
Médecine du travail	0,00		
<b>Sous-total</b>	<b>66 187,30</b>	Subventions ASSEDIC	2 200,01
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		Participation de la Métropole	30 404,94
Impôts et Taxes	0,00	<b>Sous-total</b>	<b>78 410,05</b>
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	706,09		
Amortissements	131,63	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>120 355,03</b>
<b>Sous-total</b>	<b>837,72</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>101 826,05</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>120 355,03</b>
<i>Excédent</i>	<i>18 528,98</i>	<i>Déficit</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>120 355,03</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120 355,03</b>

le 27.02.19

**SAS VAGO**  
 Impasse des Deux Crastes  
 Parc d'activités de Buch  
 33260 LA TESTE DE BUCH  
 Tél. : 05 57 72 09 02  
 Siret 493 414 973 00039 - APE 7022 Z